

# Risque chimique et Fiche de Données de Sécurité

La Fiche de Données de Sécurité (FDS) est un document réglementaire rédigé par le fabricant du produit. La FDS est composée de 16 rubriques. En complément de l'étiquette du produit, elle fournit des informations détaillées de sécurité, pour un produit chimique donné.

**Un produit chimique utilisé = une FDS.**

## A quoi sert-elle ?

### Elle fournit des informations sur :

- › Les dangers de toute nature (physiques, environnementaux, pour la santé)
- › Les moyens de prévention à respecter lors de l'utilisation
- › Les principaux composants du mélange
- › Les conditions de stockage

### La FDS est un des éléments que l'employeur doit prendre en compte pour :

- › Effectuer l'évaluation des risques à retranscrire dans le Document Unique,
- › Mettre en place des règles internes de prévention,
- › Informer les salariés sur le risque et les dangers
- › Elaborer pour chaque poste de travail une notice adaptée.

## Une FDS doit être...

- › Récente (**de moins de 3 ans**, dans l'idéal)
- › Rédigée en français
- › **Remise au médecin du travail**

## Comment se procurer une FDS ?

La FDS doit être fournie **gratuitement et obligatoirement en français**, par le fournisseur d'une substance ou d'un mélange (fabricant, ou distributeur), au destinataire de cette substance ou de ce mélange. (Article 31 du Règlement REACH, Article R.4411-73 du Code du Travail)

## Que faut-il lire en priorité ?

- › **Rubrique 1** : identification des dangers
- › **Rubrique 2** : étiquetage du produit
- › **Rubrique 3** : composition / informations sur les composants
- › **Rubrique 8** : contrôles de l'exposition / protection individuelle (EPI)



## Les outils utilisables

### Recherche FDS

- › Quick FDS <https://www.quickfds.com/fr/>
- › Fournisseurs (site internet, demande par mail)

### Évaluation du risque chimique

- › Logiciel SEIRICH mis à disposition gratuitement par l'INRS <https://www.seirich.fr>

